

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°7 DES 15 ET 16 JANVIER 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Mesdames : Valérie DELOUTRE, Virginie MOINEAU, Laurence LACHAISE

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Maurice BOISSEAU, Serge DELOUTRE, André GLAIVE, Alain GRIGUER, David QUINTIN, Olivier SERRE

Assistent :

Madame : Chantal MAUVOIS

Messieurs : Hervé GOLFETTO, Mickaël NAYROLE, Jean-Marie SCHMITT

Excusé :

Monsieur : Pierre JEANROT

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

1.1 Bilan Mérignac

Le Président revient sur la présentation des documents et la préparation de l'Assemblée Générale. Il salue le remarquable état d'esprit des Ligues Régionales.

Il est nécessaire que l'exécutif se déplace plus souvent sur le terrain afin de préparer plus sereinement les Assemblées Générales. Le prochain Bureau Exécutif sera organisé à Toulouse.

1.2 Compte-rendu rendez-vous SPORT+

Le rendez-vous avec Monsieur Bruno POULAIN (SPORT+) était principalement lié à l'étape de la Réunion de la Ligue Mondiale.

SPORT+ tente, avec la FFVB, de trouver une solution viable pour cette organisation, notamment en raison des surcoûts de production. Le Président Serge DELOUTRE rappelle qu'il ne peut pas y avoir d'intervention financière de la FFVB dans ce cadre.

1.3 Compte-rendu Wilson

Les pourparlers avec Wilson sur le Beach Volley sont toujours en cours. La première proposition de Wilson a été pour l'heure rejetée.

1.4 Réunion communication

Le groupe de travail mis en place autour de Philippe BLAIN débouchera à la mise en place d'une cellule de travail autour de Philippe BLAIN, de professionnels et d'un représentant de la FFVB et l'un de la LNV visant à faire des propositions au Comité Directeur Fédéral de Février.

Une conférence de presse sera organisée à Toulouse dans le cadre du prochain Bureau Exécutif pour lancer la campagne de la Ligue Mondiale.

Date de rédaction : 16/01/2010

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°4 des 26-27/02/2010

Date de diffusion : 31/03/2010

Auteur : Maurice BOISSEAU

1.5 Grandes salles

La réunion bilan aura lieu prochainement.

2. ADOPTION DES PV

2.1 PV n°4 de la CFA

Le Bureau Exécutif prend acte du PV de la CFA.

2.2 PV n° 2 de la CCSR

Adopté.

2.3 PV n°6 de la CCEE

Adopté.

2.4 PV n°5 de la CCS

Adopté.

2.5 Beach Volley

Le Bureau Exécutif prend acte des comptes-rendus de la réunion et du séminaire Beach Volley.

3. POINT FINANCIER

3.1 Point financier

Une première approche du compte de résultats de l'exercice 2009 laisse entrevoir un déficit important.

Celui-ci s'explique de la manière suivante :

- assainissement des écritures antérieures sur exercice antérieur de l'ordre de 200 000 € (abandons de créances TOM, Corse, annulation pénalités entraîneurs, contrôle fiscal, risque prud'homal...),
- primes aux résultats (Vice-Championnat d'Europe) 200 000 €,
- organisation d'évènements exceptionnels féminins TQCM 120 000 € (obligation d'organisation faite par la CEV) - Ligue Européenne 80 000 €).

Un résultat plus précis sera présenté au prochain Bureau Exécutif.

3.2 Rapport DAF – Fonctionnement Comptabilité

La Directrice Administrative et Financière fait l'état des lieux du fonctionnement comptable et financier. Matériel comptable vieillissant – logiciel dépassé – comptabilité analytique beaucoup trop lourde (1680 lignes comptables).

3.3 Harmonisation budget prévisionnel

Le Bureau Exécutif propose une modification du budget intégrant la situation actuelle.

3.4 Organisation fonction, secteur financier

Les rôles du Vice-Président chargé des finances, du Trésorier Général, de la Commission Centrale Financière et de la DAF sont réaffirmés.

3.5 Hébergement

Les négociations pour les hébergements et locations de voitures sont menées par la LNV. La directrice des événements s'associe aux négociations sur les hébergements.

3.6 Cabinet Devirgille

Les procédures avec le Cabinet DEVIRGILLE sont lancées.

3.7 Budget téléphone 2008/2009

André GLAIVE, Jean-Marie SCHMITT et Hervé GOLFETTO reprennent ce dossier. Des économies ont été faites. Il est possible d'aller plus loin encore. Un rendez-vous a été pris avec notre opérateur.

3.8 Charges organisation Bureaux Exécutifs, Comités Directeurs Fédéraux et commissions 2010

Des économies ont d'ores et déjà pu être réalisées en 2008/2009. La CCF fera des propositions pour effectuer de nouvelles économies sur ce point.

3.9 Cartes bancaires

Le Bureau Exécutif acte le fait que le Directeur Technique National détiendra une carte bancaire. Il est acté que le Secrétaire Général contrôle les notes de frais des élus.

Il est rappelé aux titulaires d'une carte bancaire qu'ils doivent envoyer chaque fin de mois un état des dépenses effectuées, accompagné des justificatifs originaux classés par dates. Madame MAUVOIS fera un rappel aux intéressés.

4. AFFAIRES INTERIEURES

4.1 Examen des vœux Bureau Exécutif

Le Bureau Exécutif a étudié les vœux le concernant et a formulé ses avis.

4.2 Conseil National des Liges + cellule

Jean-Louis LARZUL organisera prochainement une réunion du Conseil National des Liges.

Monsieur Didier SAPIN-GUILBARD a fait la proposition de création d'un groupe de travail en partenariat avec le Comité Directeur Fédéral. Le Bureau Exécutif propose à Monsieur Didier SAPIN-GUILBARD de se rapprocher du Conseil National des Liges. Le Bureau Exécutif sera naturellement attentif aux propositions des représentants du Conseil National des Liges et fera toute leur place à ses représentants.

4.3 Communiqué aux Liges Régionales

Une information doit être adressée aux membres du Comité Directeur Fédéral et aux Liges Régionales reprenant les premiers résultats financiers.

4.4 Fonctionnement CCA

Le doublon de gestion des désignations liges A et B et N1 entre la LNV et la CCA pose des soucis d'organisation. Aucun logiciel commun ne semble exister ce qui ajoute des possibilités d'erreurs de saisie.

Le Bureau Exécutif souhaite que cette question puisse être traitée afin de permettre à la CCA de gérer l'ensemble des arbitres en harmonisant l'ensemble des procédures à partir de la saison prochaine (désignations et rectificatifs).

4.5 Compte-rendu de la visite en Ligue Régionale de Provence

Le Samedi 5 Janvier 2010, le Président de la FFVB, Serge DELOUTRE, accompagné du Vice-Président André GLAIVE et du Directeur Technique National Jean-Marie SCHMITT se sont rendus à Marseille afin de rencontrer les élus dirigeants de la Ligue Régionale de Provence.

Etaient présents :

- le Président de la Ligue Régionale
- la Secrétaire Générale
- le Président du Comité Départemental des Bouches du Rhône (13)
- le président du Comité Départemental des Alpes des Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05)
- le Président du Comité Départemental du Vaucluse (84)
- le CTS

Cette réunion s'inscrit dans la volonté du Président de la FFVB d'aller au devant des Ligues et Comités afin de recueillir leurs sentiments et avis et d'avoir une meilleure perception des problèmes que rencontrent les dirigeants régionaux et départementaux au quotidien.

Les membres présents de la Ligue Régionale ont posé de nombreuses questions auxquelles, le Président et le Vice-Président ont répondu.

Après ce temps d'échange, le Président et le Vice-Président ont rappelé les axes directeurs du projet politique à savoir :

- la politique de grands évènements organisée sur le sol français dans les années à venir,
- la politique de développement avec l'augmentation de l'offre de pratique diversifiée et l'aménagement des formules sportives adaptées aux différents publics.

Il a été rappelé l'intérêt de la nouvelle licence en cohérence avec les objectifs affichés d'augmentation du nombre d'adhérents à notre discipline.

- le maintien d'un Haut-Niveau de représentation internationale pour les Equipes de France,
- le maintien et la progression de l'aide à l'emploi.

Enfin, la soirée s'est terminée par l'abord du Plan de développement régional dont la qualité a été soulignée par le DTN ; à cette occasion il a rappelé l'importance de signer la convention de l'ETR et a manifesté son souhait d'être présent lors de la signature de celle-ci.

4.6 Arbitre Antilles

Monsieur Nicolas BENJAMIN est intégré à la liste des Arbitres Internationaux français.

5. SECTEUR FEMININ

Laurence PLASMAN est nommée entraîneur-adjointe de l'équipe de France féminine.

Le TQCE serait organisé à Béziers sous réserve d'augmenter la capacité d'accueil de la salle.

6. DTN

6.1 Primes joueurs

Le Président souhaite que le Bureau Exécutif soit associé aux négociations sur les primes à l'avenir. Il souhaite également que nous intégrions le plus souvent possible dans nos contrats avec nos partenaires la possibilité que ceux-ci les prennent en charge afin de ne pas peser trop lourdement sur les finances fédérales.

Compte tenu de la situation financière de la fédération, le principe des primes à la performance étant retenu, le montant des primes pour les Championnats du Monde est validé. Il intègre à la fois la valorisation de la performance et les possibilités financières actuelles de la FFVB.

Le Président est chargé de mener les discussions avec les joueuses et les joueurs.

6.2 Dossier BARIC

Alain GRIGUER quitte la séance.

Le Bureau Exécutif constate que Monsieur BARIC est inscrit en formation. Le Bureau Exécutif rappelle les amendes de la saison dernière pour cet entraîneur. Le club est pénalisé à hauteur de 6 500 € et 2 500 € avec sursis en cas de non mise en conformité d'ici la fin de la saison 2009/2010.

6.3 Appel à candidature des Volleyades et Mini-Volleyades 2011

Le Bureau Exécutif acte que l'appel à candidature pour les Volleyades et Mini-Volleyades 2011 sera lancé prochainement par la DTN. Le Bureau Exécutif étudiera les propositions.

7. HAUT NIVEAU – DEVELOPPEMENT

7.1 Outre-Mer

7.1.1 Ligue de Martinique

La situation au Comité Directeur de la Martinique est actuellement confuse suite à la démission du Président de la Ligue. Le Secrétaire Général est en contact avec le CROS de la Martinique qui a proposé sa médiation.

7.1.2 Tahiti

Un certain nombre de clubs ont formé une nouvelle fédération de Volley-Ball (Fédération Polynésienne de Volley-Ball). Le Bureau Exécutif rappelle que la FFVB ne peut pas reconnaître deux fédérations sur le même territoire. En conséquence, la Fédération Polynésienne de Volley-Ball ne peut être affiliée à la FFVB.

7.2 Statuts association du Collectif Volley – générations responsables

Les statuts de l'association ont été revus et validés par la juriste. L'association doit être créée prochainement (statuts joints).

8. LNV

8.1 Ligue B féminine

Lors de la réunion qui s'est déroulée à Roissy le 9 Janvier 2010, un certain nombre de principes a été acté.

Les joueuses issues de la formation française seront au minimum 6 dans chaque collectif. 8 joueuses pourront être amateurs et 4 minimum devront être salariées.

Il est acté que la poule sera de 12 équipes.

Les clubs concernés pourront faire des retours sur la proposition de cahier des charges avant fin Janvier. Le cahier des charges définitif sera adopté ensuite.

Un bilan de cette Ligue B féminine sera réalisé fin 2011, début 2012.

8.2 Formations DTN

La DTN demande l'accord de la LNV en direction de Sport Tech pour l'accès aux images dans le cadre de la formation des entraîneurs professionnels.

Le Bureau de la LNV se positionnera lors de sa prochaine réunion.

8.3 Coupe de France

L'organisation de la Coupe de France a été confiée à la LNV. Le Bureau Exécutif souhaite que les finales du Challenge de France soient bien intégrées dans le cadre de l'organisation et qu'une réflexion soit menée sur une nouvelle formule.

9. BEACH VOLLEY

9.1 Beach Bureau Exécutif

Le Président propose au Bureau Exécutif qu'André GLAIVE présente politiquement au Bureau Exécutif les dossiers relatifs au Beach Volley. Le Bureau Exécutif acte la nouvelle fonction d'André GLAIVE, en qualité de Vice-Président chargé du Développement, du Haut-Niveau, du Beach Volley, de l'Insertion et de la Formation.

9.2 Organisations de tournois agréés

Le Bureau Exécutif acte que toute candidature à une organisation de tournoi de Beach Volley agréée par la FFVB doit avoir l'aval de la Ligue Régionale sur le territoire de laquelle la compétition est organisée.

10. AFFAIRES EXTERIEURES

10.1 Equipementier

Le contrat ERREA sera signé à Paris le 23 Janvier 2010.

Concernant les chaussures des Equipes de France, la discussion avec deux équipementiers est en cours.

11. DIVERS

11.1 Participation France Union des pays de l'Ouest CEV

Ce groupe englobe les pays de l'Ouest de l'Union. Le Bureau Exécutif acte notre participation à cette union.

12 – TOUR DE TABLE

12.1 La Réunion

Hervé GOLFETTO a bloqué pour l'heure les places d'avion. Concernant les hôtels, idem. Les options doivent être confirmées très rapidement.

Compte tenu de la situation de la fédération, il ne sera pas envisagé de dépense supplémentaire pour cette rencontre.

Le Président,
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général,
Maurice BOISSEAU



DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 16/01/2010
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°4 des 26-27/02/2010
Date de diffusion : 31/03/2010
Auteur : Maurice BOISSEAU